

Le massage bien-être

Le marché du massage bien-être ne cesse de se développer. Cette activité peut être exercée en tant qu'auto-entrepreneur. S'installer en tant qu'auto-entrepreneur masseur bien-être est aisé. Si vous le désirez, à la fin de votre formation, AFSCI, Geneviève MEYER, vous offre un petit guide qui comprend aussi quelques règles légales à respecter. Outre les démarches nécessaires à la création de l'entreprise, dont le choix du statut, la domiciliation de l'auto-entreprise, etc. Il s'agit d'une forme juridique comportant de nombreux avantages pour l'auto-entrepreneur. Toutefois, il est important de connaître toutes les ficelles du métier pour pouvoir en vivre.

Définition de l'activité

Le massage bien-être fait partie des activités s'inscrivant dans le service à la personne. Il s'agit de toucher pour favoriser la relaxation et la détente sur le plan physique, mais également sur le plan émotionnel et mental. Il est ainsi dédié aux personnes désireuses de se revigorer et de soulager naturellement leur stress. Il existe plusieurs techniques de massage bien-être, leur utilisation variant selon les besoins et le résultat souhaité.

Les types de massage bien-être les plus répandus sont :

- le massage du corps aux huiles essentielles;
- le massage japonais (shiatsu) ;
- le massage assis sur chaise ergonomique (en entreprise)
- le massage traditionnel chinois ;
- le massage thaïlandais.

Les méthodes ayurvédiques, la réflexologie plantaire et le massage aux pierres chaudes font également partie des techniques de massage bien-être les plus prisées.

Le marché du bien-être en France

Face aux exigences des critères de beauté et du bien-être imposés par les tendances actuelles, ce marché ne cesse de croître en France. En effet, de plus en plus de ménages ont recours à des prestations de détente et de relaxation, dont le massage bien-être, au moins une fois par mois.

En ce qui concerne les chiffres, 1 Français sur 5 fréquente régulièrement les instituts et salons de massage tandis qu'1 sur 2 apprécierait de se faire masser, mais ne franchit pas le pas. Près de la moitié de cette population sont des femmes.

Les praticiens en massage de bien-être se partagent le marché avec les esthéticiennes et les kinésithérapeutes qui proposent également des services axés sur le bien-être. La France compte aujourd'hui une vingtaine de milliers d'établissements de massage. Le secteur du massage bien-être est largement féminin. En effet, la majorité (plus de 98 %) des travailleurs sont des femmes.

Réglementation en vigueur sur le massage bien-être

L'exercice de la profession de masseur bien-être est libre en France. Depuis la modification de l'article L4321-8 du Code de Santé Publique par l'ordonnance n°2008-507 du 30 mai 2008, l'usage du terme « masseur » n'est plus réservé exclusivement aux personnes diplômées d'État portant le titre de masseur-kinésithérapeute. De ce fait, les prestations axées sur le bien-être telles que le massage ont le droit de coexister avec la kinésithérapie à condition d'être précises sur la finalité du massage.

Un masseur bien-être ne doit pas faire allusion à une possibilité de guérison et tout autre terme se rapportant à une pratique médicale.

Le masseur bien-être auto-entrepreneur peut, de ce fait, exercer librement. En revanche, le métier est régi par deux fédérations :

- la **FFMBE** (Fédération française de massage bien-être) ;
- et la **FFMTR** (Fédération française des massages traditionnels de relaxation).
AFSCI, Geneviève MEYER est une école membre de la FFMTR.

Ces fédérations travaillent en collaboration et ont pour but commun d'offrir un meilleur encadrement professionnel de la profession de masseur bien-être. En outre, elles ont été mises en place afin d'attester de la qualité des prestations effectuées par leurs membres. Les fédérations ont également pour mission de répertorier les formations permettant de crédibiliser les compétences d'un masseur bien-être.

Quelles sont les qualités requises pour être masseur bien-être auto-entrepreneur ?

La meilleure publicité pour un masseur bien-être auto-entrepreneur est le bouche-à-oreille. Pour être reconnu comme tel, un bon masseur doit posséder les qualités suivantes :

- sensible ;
- doux ;
- à l'écoute ;
- patient ;
- discret ;
- rigoureux ;
- précis ;
- et empathique.

En outre, un masseur bien-être doit avoir confiance en lui et être en mesure de mettre son client en confiance. Étant donné que le bien-être au niveau émotionnel figure parmi les finalités du massage, ce professionnel doit avoir une bonne approche holistique et spirituelle.

Quelles missions pour l'auto entrepreneur massage bien être ?

La première mission d'un masseur bien-être est de conseiller à son client le type de massage le plus adapté à ses besoins. Après cette étape, il procède au massage dont la durée est d'environ une heure en moyenne. Avec ses mains, il réalise divers mouvements et pressions sur le corps de son client. À travers ses prestations, le masseur bien-être aide son client à :

- se sentir mieux dans sa peau ;
- se détendre et se relaxer ;
- réduire son stress ;
- lutter contre l'anxiété ;
- améliorer son équilibre émotionnel et physique.

Se former aux techniques de massage bien-être

Certes libérale, la profession de masseur bien-être nécessite toutefois de suivre des formations spécifiques pour acquérir les diverses techniques de massage. Il convient de choisir une école sérieuse. Il en va de la crédibilité du masseur. Pour cela, il est préférable de choisir une école reconnue par les fédérations françaises du massage bien-être (FFMBE et FFMTR). Ce qui est le cas d'AFSCI Geneviève MEYER voir le lien suivant : <https://www.ffmtr.fr/ecoles/sud-est>.

